

Brevet de capitaine de 1re classe de navigation maritime

RNCP26442 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	311u
Formacode(s)	31892, 31870
Code(s) ROME	N3101, I1605
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2025

Certificateur(s)

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU PREMIER MINISTRE CHARGE DE LA MER · SIRET : 13002671900018

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DE LA FORET, DE LA MER ET DE LA PECHE · SIRET : 11006801200050

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le brevet de capitaine de 1re classe de la navigation maritime est délivré aux marins qui répondent aux conditions de formation pour être en mesure d'assurer les fonctions de capitaine et de chef mécanicien en toute sécurité et dans le respect des réglementations existantes.

C'est un titre polyvalent qui permet à son titulaire d'exercer :

- au pont, des fonctions de direction sur tout type de navire,
- à la machine, des fonctions de direction sur tout type de navire.

En tant que capitaine, il est le « seul » maître à bord du navire : il est à la fois chef de l'expédition maritime, responsable de la sécurité de l'équipage (et des passagers) et de l'exploitation commerciale du navire. Assisté par le second capitaine et le chef mécanicien, le capitaine exerce son autorité sur toutes les activités du navire.

Il est le représentant de la compagnie maritime à bord et son mandataire à l'étranger.

En tant que chef mécanicien, il est responsable du service machine sous l'autorité du capitaine. Il peut être assisté par un second mécanicien et des officiers mécaniciens pour encadrer et diriger toutes les opérations d'entretien, de maintenance et de réparation des installations du navire.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire du brevet de capitaine de 1re classe de la navigation maritime doit assurer l'encadrement de l'équipage.

A ce titre, le capitaine doit :

- maîtriser les règles de conduite du navire,
- manœuvrer le navire dans toutes les circonstances en toute sécurité
- planifier un voyage et diriger la navigation,
- utiliser et comprendre les phrases normalisées en langue anglaise pour les communications de détresse, d'urgence et de sécurité,
- savoir rédiger un rapport de mer en termes juridiques,
- maîtriser les bases du droit et de l'économie maritimes,
- connaître les questions relatives à l'exploitation commerciale du navire et à sa stabilité pour charger le navire

correctement et lui assurer un bon état de navigabilité,

- maintenir la sécurité du navire, de l'équipage et des passagers et/ou de la cargaison,
- respecter la réglementation relative à la protection du milieu marin,
- maîtriser la langue anglaise afin de savoir communiquer avec un équipage de différentes nationalités,
- assurer la conduite,
- savoir rédiger des rapports techniques en anglais.

En tant que chef mécanicien, il doit :

- assurer la conduite et la maintenance de la machine propulsive et des auxiliaires d'un navire,
- faire fonctionner et entretenir les différents équipements, systèmes et installations embarqués,
- planifier, réaliser et assurer le suivi des opérations de maintenance tout en préservant la navigabilité du navire,
- décider, organiser et diriger les opérations de réparations en cas de défaillances des machines,
- assurer et maintenir avec le capitaine, la sécurité et la sûreté du navire, de l'équipage et matériels et embarcations de sauvetage,
- gérer et contrôler l'environnement technique du navire : organisation des opérations relatives au combustible et gestion du matériel et des produits embarqués,
- maîtriser la langue anglaise.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le capitaine de 1^{re} classe de la navigation maritime peut commander des navires pour le transport de marchandises (pétrole, gaz, produits chimiques, conteneurs...), le transport de passagers (car-ferries, croisières, cargos) ou encore les activités maritimes spécialisées (recherche océanographique ou sismique, off-shore, dragage portuaire).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire du brevet de capitaine de 1^{ère} classe de la navigation maritime peut naviguer sur tout type de navires (commerce, pêche et plaisance professionnelle) quelles qu'en soient la taille et la puissance, dans des fonctions inférieures, en tant que second capitaine et officier chef de quart à la passerelle ou second mécanicien et officier chef de quart machine.

Sur les navires à passagers, le capitaine de 1^{ère} classe de la navigation maritime est assisté par un commissaire.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La profession de marin est une profession réglementée conformément aux articles L.5521-2 et suivants du code des transports.

Les conditions de formation et d'exercice sont fixées :

- au niveau international par :

La convention internationale de 1978 sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets de veille (Convention dite STCW) telle que modifiée,

- au niveau européen par :

La directive 2008/106/CE du 19 novembre 2008 concernant le niveau minimal de formation des gens de mer, telle que modifiée,

- au niveau national par :

Le code des transports, notamment le Livre V (partie législative),

Le décret n° 2015-723 du 24 juin 2015 relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime et aux conditions d'exercice de fonctions à bord des navires armés au commerce, à la plaisance, à la pêche et aux cultures marines.

Préalablement à l'entrée dans la profession de marin ou à l'inscription dans un établissement d'enseignement ou de formation maritime agréé, une visite d'aptitude médicale à la navigation dans les conditions fixées par le décret n° 2015-1575 du 3 décembre 2015 est requise.

En application de l'article L. 5521-4 du code des transports, les fonctions de capitaine, d'officier chargé de sa suppléance, de chef mécanicien ou d'agent chargé de la sûreté du navire sont soumises à des conditions de moralité.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 189 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A3X90 — Cadres et maîtres d'équipage de la marine · tension 5/5 (Très élevée) G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	18 304
Jugés difficiles à recruter	68 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	A3X90 — Cadres et maîtres d'équipage de la marine G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Contrat de professionnalisation

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Les modalités d'évaluation des compétences et les conditions de validation des semestres sont décrites dans le règlement des études de l'ENSM.

Les modalités d'évaluation permettent de s'assurer que tout élève satisfait aux normes de compétences définies dans l'arrêté du 8 mars 2011 relatif au cursus de formation permettant d'accéder au brevet de capitaine de 1re classe de la navigation maritime, pour chaque cycle de formation.

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

La composition du jury est fixée par l'arrêté du 12 août 2015 relatif à l'organisation des évaluations pour l'obtention des modules constitutifs de titres et diplômes de formation professionnelle maritime.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 01/01/2025

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP23720

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP40190

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/26442/>